

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2011**

- 011/2011 : "rapport CLET 2011"

RAPPORT SUR L'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES POUR L'ANNEE 2011.

M. RAGU présente le rapport.

COMMUNES	Maintien à domicile Personnes Agées	Total charges transférées à c/ 2011
AUVERS	8 155,00	59 108,32 €
BOISSY	9 184,00	46 088,70 €
BOURAY	13 601,00	109 635,44 €
CHAMARANDE	7 574,00	43 301,14 €
CHAUFFOUR	917,00	4 787,04 €
ETRECHY	43 764,00	446 707,42 €
JANVILLE	13 398,00	92 587,20 €
MAUCHAMPS	2 023,00	15 323,48 €
ST SULPICE	2 268,00	14 439,13 €
SOUZY	2 730,00	14 250,38 €
TORFOU	1 890,00	11 706,17 €
VILLECONIN	4 949,00	34 516,42 €
VILLENEUVE	4 459,00	18 221,73 €
Total	114 912,00	910 672,57 €

M. BERNARD demande si les charges transférées, mentionnées en page 3 sont bien annuelles. Dans ce cas, l'importance des charges antérieures laisse préfigurer un fond de concours particulièrement élevé.

M. BOURGEOIS répond que les charges antérieures correspondaient à des emprunts. Ils se sont éteints depuis, sans que l'on n'ait réduit ces charges. L'excédent ainsi constitué sera versé sous forme de fonds de concours.

Vu le rapport présenté, établissant la réduction des participations communales au titre de l'ex-syndicat du plateau de Mauchamps,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

APPROUVE, le transfert des charges pour l'année 2011, prenant en compte la réduction de la participation communale au titre du syndicat du plateau de Mauchamps.